

## Compte-Rendu n°10 du 10 novembre 2015

PRESENTS : 12

Excusé avec pouvoir donné : 1

Absent : 1

Ouverture de la séance :

1. Finalisation de la participation à l'OGEC.  
Le tableau des charges dégage les données suivantes.

Récapitulatif	Elèves 2012/2013	Elèves 2013/2014	Elèves 2014/2015	Moyenne
Total élèves	100.00	105.00	97.00	100.67
nb élèves primaire	55.00	63.00	60.00	59.33
nb élèves maternel.	45.00	42.00	37.00	41.33
coût fixe fonctionnement	23 678.53 par moyenne de 100.67			235.21
coût spécifique primaire	11 620.66 par moyenne 59.33			195.87
coût spécifique maternelle	45 005.05 par moyenne 41.33			1 088.92

- Pour les trois années à venir, la dotation due à l'OGEC est fixée à :
  - 431 € par élève de primaire
  - 1 324 € par élève de maternelle.
- 2. Tarif du livre "Eglises, Prêtres et Fidèles de l'ancien Régime à nos jours" réévalué en fonction du coût réel. Il est fait retrait de la précédente délibération et le tarif est porté à 12 € au lieu de 10 € en raison du coût réel du livre.
- 3. Adaptation des crédits de fin d'année pour que toutes les actions soient engagées et finançables.

- Deux programmes sont ouverts, le premier pour l'installation du paratonnerre parafoudre à la chapelle de Rampôt et le second pour la création du local associatif du Pavé. On prévoit aussi des crédits pour les études schémas et PLU.
  - En fonctionnement, on minimise le compte subvention au budget de l'assainissement qui n'en a pas besoin pour créditer le compte de la participation due à l'OGEC.
4. Actions en faveur du rétablissement d'un service bancaire et d'un cabinet médical.
- Pour le service bancaire, il ressort des contacts engagés avec le Crédit Mutuel. La réimplantation du distributeur de billets est liée à la volonté d'un développement de l'enseigne sur un secteur qui en est dépourvu. On espère que le Crédit Mutuel apportera sa réponse pour la fin de l'année.
  - Pour la réouverture d'un cabinet médical, la commune, tout comme le secteur de St Laurent de Chamousset aussi confronté au problème de désertification, travaille sur le "projet santé territoire". Pour s'assurer d'une aide au démarrage de l'activité par un jeune diplômé, la commune décide de mettre en œuvre une action financière avec une dotation d'installation en plus des locaux qu'elle est en mesure de mettre à disposition.
5. La commune s'engage à faire reprofiler les rues, dans des délais corrects, pour dédouaner tous les commerçants obligés à des adaptations du seuil des commerces.  
Un courrier d'engagement a été envoyé à un premier commerçant. Les autres en seront aussi bénéficiaires. Le but est de ne pas faire engager des frais aux propriétaires pendant le temps où les dérogations sont possibles pour les seuils de porte seulement.
6. Engagement des actes notariés pour tous les arpentages réalisés sur la voie de Rampôt.
7. La participation au Syndicat des eaux est reconduite pour le montant de **3 680.39 €**.
8. Le recensement de la population aura lieu en 2016, la dotation est annoncée pour **2 785 €**. Les frais kilométriques, les frais de formation et repas sont pris en charge.
9. Centre de Gestion de la Fonction Publique : avenant mission assistance juridique, le montant annuel est de **1 179 €**.
10. Il est fait un rappel des délibérations d'exonération existantes et maintenues :
- l'exonération au profit des jeunes agriculteurs pour l'achat du foncier,

- l'exonération de la taxe foncière pour les producteurs des bioénergies locales.
11. La commune décide de faire le retrait des bons en capital souscrits auprès de la Caisse d'Épargne en raison de son désengagement sur la commune.
12. Avec le lancement de la consultation sur des bureaux d'étude des schémas Eaux Pluviales, Eaux Usées, on réactualise la délibération de convention de rejet pour que les conventions des unités économiques concernées soient finalisées.
13. Animaux errants et gestions :
- La convention SPA pourrait être reconduite mais elle est très restrictive dans ses services et les surcoûts sont conséquents si on doit faire acheminer les chiens errants.
- Une autre alternative est de prospecter auprès de la fourrière de St Etienne le Mollard qui propose des conventions complètes aux communes pour un service plus développé avec prise en charge de tous animaux domestiques errants, condition de transport...
- Le sujet sera remis au conseil de décembre.
14. Compte-rendu de la délégation au maire :
- Notification de l'agence Loire-Bretagne d'un refus de subvention pour Marangoutte.
  - Diminution de la taxe additionnelle aux droits de mutations de 16 % soit un impact négatif de **8 320.00 € environ en 2016**.
  - Le SYTRAL a fait une réponse au courrier du maire pour le respect des conditions de sécurité des arrêts de bus.
  - Le SIVOS reconduit sa participation pour 662 €. 37 élèves de la commune sont scolarisés au Collège du val d'Argent.
  - Le Conseil Technique de fleurissement du Rhône informe de la baisse de 50 % de ses aides.
  - Salva Terrae a fait passer son bilan touristique pour 20 000 visiteurs environ.
  - Notification de la réponse du Préfet pour le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal qui accepte que le territoire du SIMOLY soit retenu avec, pour conséquence, la fusion du SCOT et du SIMOLY en une seule entité.
  - Information sur la mise en place d'un réseau d'entraide intercommunal en cas de crise pour la "Solidarité Brévenne-Turdine en crue".
  - Les actions du SYRIBT incitent les particuliers à s'investir dans les mesures de surveillance de la Brévenne.
  - Décision du maire pour les consultations de maintenance.
15. Bilan des commissions :
- Organisation des élections et de la distribution des sacs poubelle.
  - La bibliothèque organise un vernissage le 14 novembre à 10 h à la bibliothèque.

- Les Scénambules font leurs représentations le samedi 14 novembre et le dimanche 15 novembre 2015 à la salle du cinéma.
- Pour la fête de la Musique ou d'autres occasions "festives", on fait appel aux personnes intéressées pour une participation musicale.
- Les travaux de la Route de Meys sont lancés avec reprises des réseaux d'eaux et enfouissements des réseaux secs.
- Le conseil d'école a eu lieu, de nouveaux élèves sont arrivés en cours de trimestre. Un achat de gilets jaunes est fait pour les accompagnants. Les manifestations du loto et de la marche de nuit ne sont pas reconduites.  
Pour les TAP, une activité tennis de table est mise en place en janvier et pour décembre les enfants vont participer à la décoration des sapins dans le cadre de l'animation organisée par l'association des Artisans Commerçants.
- Les jeux du parc aux biches vont subir quelques rafraichissements.
- La commission agricole a travaillé sur l'identification des cours d'eau
- Le lundi 30 novembre 2015 à 20 H à la salle Est/Ouest de Ste Foy l'Argentière, les élus sont invités à une réunion sur l'évolution de l'Intercommunalité. Cette rencontre a pour but d'expliquer le nouveau cadre réglementaire et les enjeux pour le territoire des Monts du Lyonnais, avec l'appui d'une étude réalisée par le cabinet KPMG.
- Le projet du carrefour de la Bourrie est à retravailler.
- Les modalités des dotations de dépenses affectées à la voirie seront revues par la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais
- Environnement : projet porté par l'actuel SIMOLY pour l'achat de trois broyeurs dont un pour la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais

La séance est levée à 23 h 50

Nathalie JACQUEMOT est secrétaire de séance.

Le Maire :

Nicolas MURE